



ATELIER 2

**Adapter les activités aux personnes accompagnées :
des besoins différents et évolutifs**

Argumentaire



« Les ESAT offrent des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. »

Face à des besoins différents d'un travailleur à l'autre mais pouvant également évoluer dans le temps pour une même personne, les ESAT disposent de plusieurs leviers. Adapter le rythme des activités professionnelles ou les diversifier, proposer des activités de soutien spécifiques, ... autant de modalités d'adaptation possibles aux compétences et âges de la vie.



Rappel sur la double finalité des ESAT :

- Permettre l'épanouissement de PH grâce à des activités professionnelles facilitant l'accès de ces personnes en milieu ordinaire du travail pour celles qui en ont les capacités suffisantes ;
- Proposer des activités de soutien concourant directement ou indirectement à une meilleure adaptation à leur poste de travailleur.

La Circulaire du 1^{er} août 2008 relative aux ESAT et aux PH qui y sont accueillies mentionne dans son 1^{er} article que « *Les ESAT sont confirmés dans leur **statut d'établissement médico-social** assurant un **soutien médico-social et éducatif** et offrant des activités à caractère professionnel à des PH ayant une capacité réduite de travail* ». Cette circulaire rappelle que la distinction entre :

- les **activités de soutien qui conditionnent l'exercice de l'activité à caractère professionnel** (et qui sont rémunérées au même titre et dans les mêmes conditions que l'activité de production elle-même),
- et les autres activités de soutien (qui ne donnent pas lieu au versement de la rémunération garantie),

est prévue par les nouvelles dispositions du CASF issues du décret en Conseil d'Etat du 16 juin 2006.



Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT

→ Chapitre « la dynamique de l'établissement »

- **Développer des activités à caractère professionnel adaptées aux publics**
 - Développer des activités où les TH peuvent être reconnus grâce à une homologation de leur poste par une démarche qualité
 - Varier les types d'activités afin de satisfaire les intérêts des TH et de correspondre à leurs potentialités
 - Cf. film encadrants – exemple de l'inventaire notamment

→ Chapitre « la co-construction du projet personnalisé »

- **Réajuster le projet personnalisé au fil du temps et en fonction du rythme du TH**
 - Recommandations concernant la retraite
 - Activités à rythme moins soutenu (en interne ou coordination avec SA ESAT)
- **Favoriser l'émergence d'un rôle d'acteur économique et social chez le TH**
 - Proposer des activités extra-professionnelles adaptées aux intérêts des personnes afin qu'elles puissent trouver de l'importance dans d'autres activités que le travail.
 - Pour cela, favoriser la mise en relation avec les associations locales (culturelle, sportive, sociale, association de retraités, groupe d'entraide mutuelle, ...) afin de susciter la création de réseaux relationnels extérieurs à l'Esat.

Témoignages :

- ESAT de Landivisiau (Les Genêts d'Or) : le job coaching
 - ❑ Yann MOYOU, directeur Esat/ foyers de Landivisiau
 - ❑ Gabriel PRIGENT, Educatrice spécialisée
 - ❑ Marie-Noëlle COCHARD, Monitrice d'atelier
- ESAT de l'Iroise d'Armorique (Les Papillons Blancs) : l'atelier alterné Séniors
 - ❑ Josy JEZEQUEL, éducatrice technique spécialisée



Pour « nourrir » les échanges...

Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT



- *Après avoir proposé un **atelier de correction de copies et de soutien téléphonique** aux stagiaires en formation dans un organisme, l'Esat travaille maintenant en **sous-traitance d'une société de réseau de distribution d'eau**. Les travailleurs handicapés consultent informatiquement le réseau et veillent à sa conformité à partir de critères préétablis. Cette prestation répond à un niveau élevé de compétences de certains travailleurs et leur permet d'exercer une activité qui les valorise. Ce type d'activité s'intègre à un ensemble d'autres activités plus « classiques ».*
- *Un Esat a développé des **activités artisanales** (au sens d'une production limitée) plus créatives et avec des consommateurs locaux (générateurs de lien social) à côté de prestations de service aux exigences de production plus élevées et potentiellement moins ouvertes sur l'extérieur.*

Pour « nourrir » les échanges... Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT



- *Un groupement de 9 Esat a développé des **Activités Physiques Utilitaires et Professionnelles (APUP)**. Il a constaté que les activités de l'Esat génèrent une diminution des efforts musculaires, une sédentarité dans certains secteurs (poste assis), une monotonie due aux répétitions des tâches, des tensions nerveuses consécutives à la nécessaire productivité et aux facteurs d'ambiance (bruits, ...). Ainsi, dans un objectif de prévention professionnelle, le groupement d'Esat a mis en place des temps de pratique physique de 20 à 30 min, 2 à 3 fois par semaine. Les responsables APUP interviennent une fois tous les 15 jours dans chacun des 9 Esat, en concertation avec les médecins du travail et les personnels d'encadrement des établissements. Les séances se déroulent dans des salles aménagées réservées à cette pratique. Des fiches pédagogiques APUP ont été créées et mises à disposition des moniteurs d'ateliers qui, après avoir été formés, prennent en charge les animations. Chaque personne handicapée se voit proposer un programme d'exercices d'activités physiques.*
- *Cet Esat a fait le constat du vieillissement important des travailleurs handicapés, il a construit avec le partenaire du foyer d'hébergement une première **expérience d'accueil de jour** qui a satisfait les travailleurs handicapés en proposant ainsi des alternatives au temps partiel réclamé. Ensemble, la direction du foyer et de l'Esat ont rencontré les financeurs potentiels pour transformer cette expérimentation en mettant en place une **section adaptée d'Esat** (Section annexe d'établissement et service d'aide par le travail - Saesat) ouverte aux travailleurs d'Esat à temps partiel résident ou non au foyer.*